Les ONG françaises face aux défis du développement



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 16/11/2012

Saisine liée : FACE AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT : COMMENT RENFORCER LES ONG FRANÇAISES ?

Une nouvelle saisine de la section des affaires européennes et internationales

Le CESE se propose de cibler ses travaux et ses propositions sur les voies et moyens d'une consolidation et d'une revalorisation de la place et du rôle des ONG françaises.

Les Assises du développement et de la solidarité internationale se tiendront en Mars 2013 et réuniront de la façon la plus large possible tous les acteurs concernés : organismes de recherche, ONG, entreprises, syndicats, fondations… D'ici là, différentes tables rondes, pour préparer cet événement majeur, seront organisées autour d'un certain nombre de thématiques relatives à la politique française d'aide au développement.

L'aide au développement, dont la vocation est de lutter contre la pauvreté et les inégalités, mais aussi de s'inscrire dans des perspectives de développement durable, a représenté, en France, pour l'année 2010, 9,7 milliards d'euros : 60% ont transité par le canal bilatéral, 21% par le canal européen et 19% sont destinés aux organisations multilatérales. Malgré un montant présenté comme un record et qui place la France au 4ème rang des plus importants contributeurs, cette enveloppe équivaut à 0,37% de notre RNB et témoigne du chemin qui reste à parcourir pour se rapprocher des 0,7%

Reste que l'action de la France se déploie dans un paysage de l'économie mondiale qui s'est, par ailleurs, profondément modifié. Ainsi, certains pays, qui ont enregistré des taux de croissance élevés quand bien même les inégalités ne se sont pas réduites, ne peuvent plus être classés stricto sensu parmi les pays en voie de développement.

De plus, la cartographie des acteurs a évolué. Certes le principal donateur mondial reste l'Union Européenne dont la politique d'aide au développent doit être l'objet d'une réforme en 2013 pour précisément tenir compte de cette redistribution des cartes.

Mais, de nouveaux modes d'intervention se dessinent rendant la cartographie de l'aide publique complexe. Les relations de la Chine avec l'Afrique en sont un exemple. La création de fonds spécialisés comme le Fonds mondial de lutte contre le Sida, le Paludisme et la Tuberculose bénéficiant de financements innovants, en est un autre. Il existe également de par le monde de puissants opérateurs privés comme les fondations (Fondation Bill et Melinda Gates par exemple), les entreprises, mais aussi des fonds souverains en mesure d'investir des sommes très importantes aussi bien en Syrie que dans les banlieues françaises. Dans un contexte de perte de leadership de l'Occident, voire de rejet, la géopolitique de l'aide s'est globalisée et plus encore politisée.

Les ONG locales, dans leur diversité, sont aussi très actives sur ces questions de développement et elles ne peuvent plus être considérées comme de simples exécutants. Elles sont devenues des co-acteurs du développement, que ce soit pour des actions de long terme, pour agir dans urgence ou encore dans le plaidoyer.

Face à ces bouleversements, quel positionnement peuvent avoir les ONG françaises ? Ont-elles la taille suffisante pour agir ? Ont-elles fait les évolutions nécessaires pour devenir des opérateurs efficaces et crédibles pour contribuer à faire reculer durablement l'extrême pauvreté et les inégalités ? Comment ces ONG ont-elles innové pour sortir des pratiques traditionnelles ? Comment ont-elles su s'organiser dans des développements internationaux et s'inscrire dans des rapprochements, des alliances, des synergies entre les acteurs publics et privés ?

Ces questions sont en parfaite résonnance avec le thème de l'une des tables rondes qui traitera des modalités d'un meilleur partenariat avec les acteurs non gouvernementaux. La section estime donc qu'il est important que le CESE participe non seulement aux réflexions engagées par le ministre délégué chargé du développement mais contribue, par ses recommandations dans un avis concis, à la définition des futures orientations de la politique d'aide au développement de la France. A cette fin, elle se propose de cibler ses travaux et ses propositions sur les voies et moyens d'une consolidation et d'une revalorisation de la place et du rôle des ONG françaises.

Rendu des travaux courant février 2013

Suivre l'actualité de cette saisine

© - copyright CESE - Novembre 2026